

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 12 décembre 2018**

Communication n° 31/12.2018

Objet: Déménagement de l'Entraide familiale

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Suite à l'installation du nouveau chauffage à pellets au sous-sol du Collège du Cherrat I, des locaux, occupés par les écoles, ont dû être libérés. Le directeur des écoles a souhaité récupérer le local occupé par l'Entraide familiale au Cherrat, afin d'y déplacer l'économat qui est actuellement au sous-sol.

La salle du Dr Cuénet au 1^{er} étage du Vieux-Moulin et qui est peu louée depuis l'ouverture du centre sportif du Cherrat, a été proposée à l'Entraide familiale. La taille de cette salle est à peu près équivalente à la surface occupée par l'Entraide au Cherrat. Elle a en outre l'avantage d'être accessible avec un ascenseur et de disposer de places de parc devant le bâtiment.

Le déménagement a eu lieu le 23 novembre dernier. L'Entraide familiale est très satisfaite de ses nouveaux locaux.

La Municipalité

Saint-Prex, le 12 décembre 2018/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83